

**AVIS DE 4 CHARGES TEMPORAIRES A POURVOIR**  
(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN)

**Domaine : Art de bâtir et urbanisme**  
**Discipline : Architecture**

Quatre charges de cours, correspondant à 1/10 de temps plein, sont ouvertes par appel aux membres de la Faculté d'architecture de l'ULB, tous cadres d'extinction confondus, dans le cadre de leur charge actuelle ou par extension de charge (exclusivement cadre Horta). Le cas échéant, l'extension est réalisée au niveau correspondant au statut du candidat retenu.

Cette charge est ouverte à partir du 01/11/2018 pour une année académique

Le poste vise notamment l'encadrement des travaux pratiques qui accentuent une pédagogie où la « structure est pensée avec l'architecture » des enseignements suivants, :

- CNST-P3005 Structures 3 : fonctionnement des structures complexes - Denis POOLS (coordonnateur), Denis DELPIRE, Salvator-John LIOTTA, Pierre Stoffel, Thomas VILQUIN - 5 crédits (Cours magistral:36h, Travaux personnels:15h, Exercices dirigés:6h, Travaux pratiques:12h) partim Exercices dirigés:6h, T.P. 12h
- CNST-P2010 Structures 1 : équilibres et efforts internes - Denis POOLS (coordonnateur), Denis DELPIRE, Gérard VAN GOOLEN - 5 crédits (Cours magistral:24h, Exercices dirigés:24h) partim Exercices dirigés:24h

Pour rappel, une charge d'enseignement :

- implique, entre autres, la participation aux activités générales de la faculté (examens, délibérations et suivi de travaux de fin d'études).
- permet, entre autres, la participation à la vie facultaire et à l'externalisation de la faculté.

**Titres requis :**

Le.a candidat.e doit être détenteur d'un diplôme d'ingénieur.e civil.e des constructions ou d'ingénieur.e civil.e architecte ou de master en architecture

**Profil attendu :**

- vous avez une expérience professionnelle avérée dans la pratique d'ingénieur.e stabilité, et/ou d'architecte ayant participé aux aspects structurels de projets d'architecture;

- vous avez éventuellement une expérience utile d'enseignement des structures appliquées à l'architecture ;
- vous avez éventuellement en plus participé à des jurys d'architecture ;
- vous avez éventuellement une expérience internationale ;

#### **Dossier de candidature**

- une lettre de motivation – 2 A4 maximum en relation avec les enseignements à pourvoir

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Décanat de la Faculté (doyen.archi@ulb.ac.be) ainsi qu'à Madame Nadine Germeau (spes@admin.ulb.ac.be) et à Madame Françoise Gilot, Directrice de l'administration facultaire à l'adresse Francoise.Gilot@ulb.ac.be.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 25 mai 2018.

n° de vacance : 2018/ARCHI

